

PORTRAIT

Jean-Marie Clément, l'aventurier des airs



Jean-Marie Clément, ici à l'aérodrome de Saint-Clément devant son planeur, "aussi cher qu'une Ferrari". 27 mètres d'envergure qui permettent de planer à 7500 mètres d'altitude.

Compétiteur de haut niveau au propre comme au figuré, le Briançonnais, la soixantaine heureuse, est un passionné de vol à voile, qui plus est recordman du monde de vol en distance.

« **A**venturier des airs ». Une dénomination qui peut faire penser à Mermoz ou aux premiers aviateurs supersoniques, tous ces pionniers de l'histoire de l'aéronautique... Mais on peut trouver plus moderne, carrément actuel et, encore mieux, local. A soixante ans, le Briançonnais d'adoption Jean-Marie Clément, originaire de Nancy est un recordman du monde de vol à voile, appellation un peu rétrograde du planeur. Fin 2003, avec ce grand oiseau rempli d'équipements électroniques, il a parcouru plus de 2000 kilomètres (2075 exactement) le long de la Cordillère des Andes, en Argentine. Quinze heures de vol sans interruption, de jour comme de nuit. Et quand on lui demande ce que l'on voit la nuit depuis un cockpit de planeur, à 4000 mètres d'altitude, il répond, laconique : « Rien ! » Il a battu à cette occasion un record détenu par le célèbre milliardaire

Steve Fossett, un autre aventurier de soixante ans qui vient de boucler un tour du monde en avion, sans escale ni ravitaillement. A croire que la soixantaine peut encore donner des ailes ! On réalise aussi la teneur de la passion de ces hommes pour ces vols hors normes, non dénués de danger, mais qui procurent des sensations uniques.

27 mètres d'envergure

Jean-Marie Clément, ingénieur en industrie papetière, travaille à Milan et vit à Briançon. Il installe tous les printemps son planeur sur le gazon de l'aérodrome de Saint-Crépin, pour prendre les airs le plus souvent possible.

Derrière lui, les « petits » planeurs décollent, attachés par un câble à un avion... « *Mon planeur est un appareil de compétition. Comme une Ferrari des airs. D'ailleurs il coûte autant qu'une Ferrari...* » explique-t'il.

Vingt sept mètres d'envergure,

contre quinze mètres pour un planeur classique. « *Des ailes longues et souples qui peuvent avoir un débattement allant jusqu'à trois mètres en plein vol* », ajoute l'aventurier. Et quand ce vol frôle les 7500 m d'altitude et les 350 km/h, le tout avec l'aide du vent, on mesure l'ampleur de l'exploit.

Energie thermique

Des chiffres qui, tout de même, étonnent le novice. Jean-Marie Clément explique alors la différence fondamentale entre l'énergie thermique et l'énergie dynamique. « *Le vol le plus connu en planeur est le vol en énergie thermique. On y utilise la colonne d'air chaud qui se trouve sous chaque cumulus. On monte et on descend. En vol dynamique, dit aussi « vol d'onde » ou vol avec le vent.* »

Une technique que Jean-Marie Clé-

ment a innové et a fait progresser, donnant d'ailleurs régulièrement des conférences sur le sujet. En Argentine, cette technique lui permit de battre ce record. « *La région de Patagonie est un terrain à record, avec un vent qui souffle perpendiculairement à la Cordillère des Andes sur plus de trois mille kilomètres!* », explique-t'il. Le danger ? « *Quand on vole à 7000 m, c'est le plus souvent au-dessus des nuages. La difficulté alors, c'est de trouver un trou pour redescendre.* »

« Les limites ? « *Une seule : le pilote !* » Et qu'est-ce qui pousse Jean-Marie Clément aussi haut et aussi loin ? « *Je citerai Guillaume d'Orange : "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer"* ». Voilà une retraite d'ingénieur qui s'annonce bien.

Philippe STOCKLI ■

Bientôt un club ?

Sur le gazon de Saint-Crépin, Jean-Marie Clément en profite pour évoquer la difficulté qu'il rencontre, avec d'autres pilotes de la région, pour créer un véritable club de « vol de montagne ». Lequel aurait pour vocation de former les pilotes à une technique propre aux régions montagneuses. « *On a fait une demande pour que notre club puisse construire un hangar. Saint-Crépin est le seul endroit en France où l'on peut voler à 6000 m. Notre vœu c'est d'être complémentaires du club actuel.* » Une demande pour l'instant restée sans réponse. ■